INTEGRER DES CRITERES DE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Type d'action

- > Action sous compétences Bourges Plus
- > Action partenariale
- > Action pédagogique

CONTEXTE LOCAL

Le Système de Management Intégré (SMI) de l'Agglomération constitue un référentiel d'actions pour une administration éco-responsable. Aussi, un certain nombre d'actions sont déjà réalisées en la matière comme par exemple l'utilisation de produits d'entretien éco-labellisés ou bien encore l'achat de papier labellisé pour la gestion durable des forêts (papier PEFC).

Cependant, des progrès sont possibles, notamment dans la commande publique (en particulier les achats) afin de limiter l'empreinte écologique de Bourges Plus.



> Développer les achats éco-responsables

DESCRIPTIF

- Mettre en place un groupe de travail chargé de favoriser l'intégration de critères de développement durable dans les consultations d'un montant inférieur à 20 000 € H.T.;
- Accompagner les agents dans la rédaction de leurs cahiers des charges pour favoriser la prise en compte des produits éco-labellisés ou de services en accord avec les principes du développement durable ;
- Faire un état des lieux en matière d'impression et d'utilisation de papier éco-labellisé pour les documents de communication de l'Agglomération.

PILOTE

- Bourges Plus
- Elu référent : J.P. MARCHON ; service concerné : Service Juridique (marchés publics), Service des Moyens Généraux

PARTENAIRES

Agents de Bourges Plus



2011

- Mise en place du groupe de travail

2012-2015

Suivi des actions mises en place par le groupe de travail

2012-2015

- Accompagner les agents dans la rédaction de leurs cahiers des charges

BUDGET PRÉVISIONNEL

Non défini.

Finalités du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable concernées par l'action



La lutte contre le changement climatique



La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

L'épanouissement de tous les êtres humains



Une dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables



Pour aller plus loin... vers une prise en compte plus importante de critères sociaux dans les marchés

Cette action ne concerne, en l'état, que les achats d'un montant inférieur à 20 000 € H.T. sur des critères essentiellement environnementaux.

Il est pertinent, pour des marchés d'un montant supérieur, de poursuivre cette réflexion et de l'ouvrir à des considérants sociaux afin d'améliorer la responsabilité sociale de Bourges Plus. Cela passe notamment par l'intégration de clauses d'insertion sociale dans les marchés de travaux (entretien de voirie ou d'espaces verts) et par d'autres pistes à définir.